Fév 15, 2024

Chers OPS, athlètes et entraîneurs,

Re : Championnats du monde jeunesse IWF 2024 – Lima

Au nom de WCH, nous sommes heureux de vous fournir ce mémorandum concernant les Championnats du monde jeunesse 2024 de l'IWF qui se déroulent à Lima, au Pérou, du 22 au 26 mai 2024 (la « **Compétition** »). Le règlement de la compétition de l'IWF peut être trouvé ici : https://iwf.sport/wp-content/uploads/downloads/2024/01/2024-IWF-WYC_Lima-PER_Regulations_FINAL.pdf Cette note de service fournit des informations importantes pour vous aider à vous préparer au concours.

1. **NORMES DE QUALIFICATION**

   Les Championnats du monde jeunesse de l'IWF comptent comme un événement international élite selon les normes de qualification de la WCH, comme indiqué ci-dessous. L'équipe est limitée aux athlètes qui soumis leurs déclarations d'intérêt avant la date limite et qui ont respecté la norme de qualification pour leurs catégories de poids respectives. WCH ne peut pas inscrire plus de 2 athlètes dans une catégorie de poids donnée, et tous les athlètes doivent être à jour avec leurs soumissions ADAMS Whereabouts. WCH annoncera la sélection finale de l'équipe le 1er avril 2024.

Femmes

	40	**45**	**49**	**55**	**59**	**64**	**71**	**76**	**81**	**+81**
Total	115	127	137	148	156	164	173	180	186	191

Hommes

	49	**55**	**61**	**67**	**73**	**81**	**89**	**96**	**102**	**+102**
Total	181	198	214	228	241	256	268	278	286	293

Les normes proviennent du système de marqueurs 2023-2024 en vigueur à compter du 1er juillet 2023.

2. **ÉPREUVES DE QUALIFICATION**

WCH a approuvé les événements suivants pour servir de qualifications pour les Championnats du monde jeunesse 2024 de l'IWF sur la recommandation du comité de haute performance :

a. Championnats provinciaux jeunesse et juniors de l'Ontario 2023 (décembre)
b. Championnats provinciaux 2024 (janvier à mars)
c. Classique québécoise 2024 (23 mars)
d. Coupe de l'Atlantique 2024 (23 mars)

3. DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

La participation à cet compétition en tant qu'athlète est limitée aux athlètes qui soumettent leur déclaration d'intérêt au plus tôt le 22 février 2024 – 16h et paient les frais d'administration non remboursables de 100 $ avant la date limite.

Les entraîneurs qui souhaitent participer à cet événement sont encouragés à soumettre une déclaration d'intérêt dès que possible, mais en aucun cas après le **22 février 2024**. Pour être admissibles à participer à cet événement, les entraîneurs doivent satisfaire aux exigences de la politique de dépistage de WCH en effectuant une vérification des antécédents et en la soumettant à WCH.

4. CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Si vous vous retirez de la compétition, que ce soit en tant qu'athlète, entraîneur ou personnel de soutien, veuillez en informer le gestionnaire de haute performance (mread@cwfhc.ca) dès que possible afin que nous puissions finaliser l'équipe d'ici la **date limite du 15 avril 2024** pour le paiement final au comité organisateur local (LOC).

5. PROGRAMME DE LOCALISATION

L'article 5.5.16 des Règles et règlements antidopage de l'IWF exige que tous les athlètes qui souhaitent participer déposent des renseignements exacts pour toute la période de 3 mois précédant le début de la compétition (c.-à-d. le 22 février 2024) jusqu'à la date finale de la compétition (inclusivement) pour être admissibles à la sélection d'Équipe Canada. Les athlètes qui n'ont pas demandé de participé a la Programme de localisation par la date limite fixée par l'IWF peuvent ne pas être admissibles à participer.

6. PAIEMENT DES FRAIS

Les frais d'inscription, d'hébergement (minimum de 4 nuits), d'antidopage et de visa pour les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe doivent être payés par virement électronique à treasurer@cwfhc.ca au plus tard **le 15 avril 2024**.

Lors du paiement par virement électronique en dollars canadiens, le taux de change sera fourni sur la facture et en fonction de la date à laquelle l'argent est transféré au comité organisateur local.

7. FINANCEMENT POUR LES ENTRAÎNEURS ET LES ATHLÈTES, Et Chef d'équipe : à déterminer après confirmation du financement de Sport Canada pour 2024/25

(a) Athlètes : À déterminer.

(b) Entraîneurs : La sélection des entraîneurs financés pour Équipe Canada se fera conformément à la Politique de sélection des entraîneurs du WCH.

(c) Chef d'équipe : Financement a déterminer. On s'attend à ce que le chef d'équipe arrive avec ou avant le premier groupe d'athlètes et d'entraîneurs et reste avec l'équipe jusqu'à ce que le dernier membre de l'équipe quitte la compétition. La sélection d'un chef d'équipe se fera conformément à la politique de sélection des chefs d'équipe de WCH.

8. VOYAGE À Lima, Pérou

(a) Arrivée et transfert : Les participants doivent réserver leurs vols du Canada à l' aéroport international Jorge Chavez (GDL). Le comité organisateur du concours assurera le transport de GDL à l'hôtel désigné.
***Les athlètes, les entraîneurs et les chefs d'équipe sont encouragés à voyager ensemble dans la mesure du possible. WCH encourage fortement les participants à réserver leur voyage par l'intermédiaire de notre partenaire de voyage ATPI en contactant Ema Ionescu (Ema.Ionescu@atpi.com).**

Les préparatifs de voyage de l'équipe doivent être finalisés au plus tard le 15 avril 2024.

(b) Passeport : La date d'expiration de votre passeport ne doit pas être inférieure à 6 mois à compter de la date finale de votre séjour au Pérou. Si votre passeport expire au plus tard **le 26 novembre 2024**, nous vous recommandons de demander un nouveau passeport immédiatement. Les participants qui arrivent avec un passeport expirant au plus tard **le 26 novembre 2024** peuvent se voir refuser l'entrée au pays.

(c) Assurance : L'IWF exige que Haltérophilie Canada souscrive une assurance accident sportif couvrant tous les risques de blessures sportives pour les membres d'Équipe Canada à la compétition. WCH appliquera donc un supplément de 40 $ / personne pour compenser cette dépense. Tous les participants sont responsables d'obtenir leur propre médecin de voyage (accident non sportif) pour cet événement. Il est peu probable que votre régime provincial de soins de santé couvre la plupart ou les frais médicaux que vous engagez pendant que vous êtes au Perou.

9. ANTIDOPAGE

(a) **Politique IWF.** Le compétition est soumis à la politique antidopage de l'IWF, dont une copie peut être téléchargée sur le site Web de l'IWF : www.iwf.net

En vertu de l'article 7.4 de la politique antidopage de l'IWF, tous les athlètes participant à des championnats continentaux doivent être inscrits à ADAMS et avoir soumis leurs allées et venues pour la période complète **de 90 jours** avant le début de la compétition jusqu'à la fin de la compétition. Les athlètes qui déposent leurs allées et venues en retard peuvent être considérés comme inadmissibles à concourir par l'IWF. Si vous avez des questions au sujet de la production de localisation, veuillez communiquer avec M. Joe Landreville (jlandreville@cwfhc.ca).

(b) **Athlètes**
Tous les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe sont tenus de suivre le **cours en ligne ADeL de l'AMA pour les athlètes** avant la compétition. Ce cours remplace

l'ancienne plate-forme IWF ILiftClean que certains membres de l'équipe connaissent bien.

Le cours peut être trouvé au lien suivant : https://adel.wada-ama.org/

Comme c'était le cas avec la plate-forme ILiftClean précédente de l'IWF, les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe (entraîneurs, chefs d'équipe, médecins, etc.) doivent s'inscrire sur le site, regarder les vidéos et remplir avec succès le quiz à la fin pour recevoir le certificat.

Si vous avez un problème avec le processus d'inscription, veuillez contacter l'AMA à adel@wada-ama.org et l'IWF à education@iwfnet.net.

Les entraîneurs et le personnel de soutien de l'équipe doivent également suivre le cours en ligne Adel de l'AMA pour les athlètes, tel qu'énoncé à l'alinéa 9b) ci-dessus.

10. LE RESPECT DANS LA CERTIFICATION SPORTIVE

Conformément aux nouveaux règlements de Sport Canada, tous les entraîneurs, le personnel de soutien de l'équipe et les *athlètes* sont tenus de remplir la certification Respect dans le sport ou l'équivalent avant la compétition. Si vous avez déjà suivi cette formation, vous n'avez pas besoin de la suivre à nouveau. Le coût du cours est d'environ 35 $.

11. CONDUITE ET SÉCURITÉ

(a) Tous les athlètes, entraîneurs, chefs d'équipe et autres membres du personnel de soutien sont tenus d'adhérer au Code de conduite de WCH et aux politiques connexes en tout temps.

(b) Comme indiqué ci-dessus, la situation en matière de sûreté et de sécurité au Pérou est variable et, comme dans tous les pays, elle est susceptible de changer, quelle que soit la partie du pays dans laquelle vous vous trouvez. Tout comme vous devez être conscient de votre environnement et de votre sécurité personnelle lorsque vous êtes dans votre pays d'origine, vous devez faire preuve de discrétion et agir de manière responsable à Lima. Nous vous recommandons fortement de vous familiariser avec la situation sécuritaire et les coutumes locales avant la Compétition et de suivre les directives de l'équipe en tout temps.

12. ENTENTE D'ÉQUIPE CANADA

WCH exige que tous les membres de l'équipe signent une entente d'Équipe Canada de WCH et le formulaire de consentement pour le Bureau du commissaire à l'intégrité du sport comme condition de participation à l'événement. WCH informera les membres potentiels de l'équipe qui n'ont pas encore exécuté ces documents lorsqu'ils seront prêts.

13. PRÊT À CONCOURIR

Une fois qu'un athlète a été nommé et qu'il a accepté une place au bord d'Équipe Canada, il doit démontrer qu'il est prêt à concourir 4 semaines avant la compétition. Les athlètes seront tenus d'envoyer des vidéos (avec une preuve de date) de l'arraché et propre et jerk démontrant qu'ils sont en mesure de faire au moins 90% de leur total de qualification pour la compétition. Si un athlète ne répond pas à ce critère, il sera retiré de l'équipe et tous les coûts supportés par

WCH en ce qui concerne les frais de compétition, seront la responsabilité de l'athlète de rembourser. Veuillez envoyer des vidéos au responsable haute performance (mread@cwfhc.ca) entre le 15 et le 30 avril 2024.

https://weightliftingcanada.ca/wp-content/uploads/2023/02/Selection-Procedures-2023-V1.1-9-Feb-2023.pdf

(traduit avec l'aide de l'IA - la version anglaise prévaudra pour l'exactitude)